

Stratégie centrale du Groupe professionnel Car

1 | 2

1. But

Le Groupe professionnel Car de l'Association suisse des transports routiers ASTAG, préserve et favorise **les intérêts de l'ensemble de la branche autocariste** et en particulier des membres de l'association. L'objectif est de détecter à temps les problèmes éventuels en relation avec le transport de personnes à titre professionnel et de les traiter de façon adéquate sur la base du marché libre. Le Groupe professionnel Car est en mesure **d'influencer** à temps **la législation et la formation de l'opinion** avec des prises de position politiques et un travail de relations publiques régulier. Une mission importante se trouve dans la formation professionnelle continue. Ainsi, la promotion de la relève, la **sécurité routière** et **l'image de la branche** peuvent être encouragées, respectivement améliorées. Toutes les activités sont coordonnées avec l'ensemble de la stratégie de l'association. Une collaboration étroite au sein du secrétariat central de l'ASTAG est également importante.

2. Activités

S'ensuit les activités fondamentales suivantes :

- représentation des intérêts / lobbying
- communication
- travail de fond
- encadrement des membres
- soin apporté à l'image
- formation et formation continue

3. Positionnement

Le car, respectivement l'autocar, est un moyen de transport indispensable. Ses forces sont le confort, la sécurité et la flexibilité. Le déjà très bon bilan écologique s'améliore constamment. Néanmoins, **il n'est accordé que peu d'importance à l'autocar** dans la politique des transports. Un potentiel d'amélioration important existe.

Dans les discussions politiques et publiques, l'autocar fait également partie pratiquement sans exception de la catégorie du trafic individuel motorisé (TIM) contrairement au transport public (TP). Comme le TP, l'autocar est une forme de **transport de personnes collectif** et devrait être traité sur un pied d'égalité au sein de la politique des transports.

Il s'agit en particulier d'impliquer de façon plus importante l'autocar dans les **stratégies pour répondre aux nouveaux défis suscités par le trafic de loisirs** et dans une plus faible mesure, dans le trafic professionnel. C'est ainsi que la branche apporterait une **contribution indispensable au tourisme suisse**.

4. Objectifs politiques

Les conditions-cadres pour la branche autocariste doivent être améliorées. En partant sur la base du but, des activités et du positionnement, les objectifs politiques suivants seront poursuivis par le secrétariat central en étroite collaboration avec le comité :

- implication accrue des autocars au sein de la politique des transports suisse
- traitement d'égalité TP / autocars
- évitement de nouvelles taxes et charges
- procédé de priorisation des autocars lors de situations d'embouteillages
- réduction de la pression fiscale déjà existante
- amélioration de l'infrastructure routière et des terminaux
- diminution / évitement de distorsions de concurrence
- respect de l'interdiction du cabotage
- observation du développement et le cas échéant promotion ponctuelle du trafic de ligne national et international
- révision de l'OTR / solution séparée pour le transport de personnes.

5. Service membres

En plus de la représentation des intérêts au sein de la politique – combiné avec le travail de relations publiques – les membres doivent pouvoir profiter d'avantages commerciaux fondamentaux. Des prestations de conseils et de services d'excellente qualité et orientés vers des besoins doivent pouvoir générer un véritable bénéfice pour les membres de l'association :

- gestion d'information & conseils spécialisés
- informations (proactif)
- aide-mémoires
- conseils juridiques
- événements
- partenariats au profit des membres
- abonnements à la revue de l'association
- solutions de l'association dans le domaine des charges (SUISA, MPLC)
- solutions de l'association dans le domaine des assurances
- formation et formation continue (cours)
- accès à la profession (gestion de la licence/OACP)
- contact avec les associations internationales

Approbation

Comité Car Tourisme Suisse, séance du comité du 21 mai 2014 (décision prise à l'unanimité)

26 mai 2014 – AK / HS